

# Le modèle gravitationnel. Le cercle vicieux de l'(in)existence du champ littéraire subsaharien francophone de l'époque anticoloniale

## Gravitational model. Vicious Circle of the (Non)existence of the Literary Field of Francophone Sub-Saharan Literature of the Anticolonial Period

VOJTĚCH ŠARŠE [vojtech.sarse@ff.cuni.cz]

Univerzita Karlova, République tchèque

### RÉSUMÉ

En 2005, Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg ont publié *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, essai dans lequel ils abordent la problématique du centre et de la périphérie. En l'appliquant au contexte Belgique-France, ils expliquent le processus de la reconnaissance identitaire de la littérature mineure par la littérature majeure. Ce modèle se réfère à deux forces : centripète, assimilation, et centrifuge, différenciation. Le centre et la périphérie interagissent par des tensions diverses et continues. Nous réemployons cette méthodologie pour expliquer les éléments qui influencent la mémoire collective des colonisés et la question identitaire décrite dans les littératures subsahariennes qui entrent dans le champ littéraire français. La lutte pour un champ littéraire proprement subsaharien devient une lutte pour la reconnaissance identitaire d'une création propre à un espace transformé par les politiques coloniales. Cette production rend compte de l'engagement social décrivant de façon allégorique la condition de vie du colonisé.

### MOTS-CLÉ

Modèle gravitationnel ; engagement ; littératures subsahariennes ; champ littéraire ; anticolonialisme

### ABSTRACT

In 2005, Benoît Denis and Jean-Marie Klinkenberg published *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, the essay which deals with the problematic of the center and the periphery. It is applied on the Belgian-French context and the authors analyze the process of the identity recognition of the minority literature by the majority literature. This model is based on two forces: centripetal, assimilation, and centrifugal, differentiation. The center and the periphery affect each other mutually through the diverse and continual tensions. We use this methodology to explain the elements which influence the collective memory of colonized and the identity question described in Sub-Saharan literatures entering the French literary field. The engagement for the establishment of the real Sub-Saharan literary field becomes the engagement for the recognition of the identity connected to the space transformed by the colonial politics. Those literatures represent the social engagement in the allegorical description of the life conditions of the colonized.

### KEYWORDS

Gravitational model; Engagement; Sub-Saharan literatures; Literary field; anticolonialism

REÇU 2021-11-17 ; ACCEPTÉ 2022-03-02

C'est bien ce qui fait de nous une nation ouverte, parce qu'une langue s'apprend, et avec elle les images et les souvenirs qu'elle évoque. Celui qui apprend le français, puis le parle, devient le dépositaire de notre Histoire et devient un Français. Être français ce n'est pas uniquement une question de papiers. [...] S'il fallait trouver un sens à une formule que je n'aime pas, celle de « Français de souche », elle désignerait, non seulement celui qui vit en Mayenne depuis dix générations, mais aussi celui qui, d'où qu'il vienne et où qu'il se trouve, honore la langue française. Rien ne m'émeut davantage que le français qu'on parle en Guyane, dans la Caraïbe, dans le Pacifique. Il est là, le véritable français de nos pères, ces pères venus de partout, établis sur toute la surface de la terre, et qui continue de faire de nous une grande nation.

(Macron 2016 : 35)

Haut fonctionnaire et huitième président de la cinquième République française, Emmanuel Macron définit très clairement comment devenir Français dans son essai de 2016. La simple utilisation de la langue française établit une liaison forte entre un individu et l'histoire de la nation française, la provenance de cet individu importe donc peu et ne représente aucun obstacle. Il met en évidence la fonction de la langue qui contribue au bien-être de la nation et de sa mémoire collective. Il situe également les « pères » des Français dans l'espace universel, remettant ainsi en question la notion du Français de souche, celui né sur le sol français de parents « de souche », terme que Charles de Gaulle, François Hollande et d'auteurs utilisèrent dans leurs discours politiques. Avec l'ouverture de ce terme à la globalisation, Emmanuel Macron dénie publiquement cette différenciation sociale basée sur la stabilité prétendue du statu quo des représentations de relations des pouvoirs divisant la société française d'aujourd'hui (postcoloniale) et, simultanément, il met en doute l'homogénéité maintenue par la séparation basée autrefois sur la question du centre et de la périphérie.

Pourtant, la situation du processus de l'acceptation et de l'appartenance n'était pas toujours et pour tous aussi transparente que M. Macron la décrit à la fin de la deuxième décennie de vingt-et-unième siècle. Pour lui, la simple utilisation du français permet à l'utilisateur de modeler la nation française et sa langue sans que l'on prenne en considération quels sont les liens géo-politiques et historiques entre la France et le locuteur. Il est prêt à ne pas se servir des définitions de hiérarchisation qui étaient valables et appliquées ou au moins discutées depuis l'établissement des politiques coloniales françaises dans les colonies. Nous expliquerons le cas de la classification et de la différenciation problématisées par l'exemple des littératures subsahariennes abordant la lutte anticoloniale.

## Introduction

En 1953, Guinéen Camara Laye, futur haut fonctionnaire, publie son premier roman, *L'Enfant noir*<sup>1</sup>, qui sera violemment critiqué par le Camerounais Mongo Beti pour l'absence de la question coloniale, autrement dit pour le manque de critique du système colonial. Dans son article de 1955, *Afrique noire, littérature rose*, Beti dénonce la passivité de Laye vis-à-vis de la présence aliénante et oppressante des colonisateurs français. Ainsi, il marque l'arrivée de la lutte anticoloniale littéraire. Il semble que la majorité des romans subsahariens francophones<sup>2</sup> qui suivent la publication de cet article prennent une part active dans la dénonciation de la colonisation imposant des valeurs occidentales. Ces œuvres réprovent la passivité des personnages des colonisés qui se laissent transformer par cette influence extérieure en s'éloignant de leur propre identité africaine ou noire. Cet échange intellectuel virulent entre Beti et Laye, le premier de ce genre dans ce contexte (la critique de la négritude viendra presque vingt ans plus tard<sup>3</sup>), annonce l'arrivée des auteurs qui, à partir de la même position (colonisés, éduqués dans le système français, publiés en France) critiqueront la même injustice. Beti entraînerait plusieurs auteurs de cette période (entre autres Léopold Sédar Senghor<sup>4</sup>) dans la discussion concernant le concept de l'engagement de ces littératures créant ainsi une plateforme où se modèleraient leurs tendances. Ajoutons que Mongo Beti demeure ce contestataire fervent ; il critiquait son concitoyen, Ferdinand Oyono, en le traitant d'opportuniste, sans engagement véritable (Beti 2007b : 14) ni militantisme (Beti 2007c : 134).

Les ouvrages subsahariens anticoloniaux d'expression française représentent, après la négritude des années 1930, un tournant important des littératures africaines francophones. Pourtant, elles ne disposaient pas d'un champ littéraire proprement dit. À l'époque où l'on ne pouvait parler d'états subsahariens, la provenance et même l'appartenance de cette production littéraire étaient discutables et discutées. Aujourd'hui, les auteurs anticoloniaux sont les piliers, les classiques, de ces littératures qui dévoilent unanimement leur désaccord avec le système assimilationniste établi dans les colonies françaises en Afrique, même s'ils étaient dépendants du centre du point de vue intellectuel (la langue et les formes littéraires appartenant à l'héritage culturel occidental). En général, avec leurs romans apparaît la question de l'autonomisation et de la décentralisation de cette production littéraire. Néanmoins, le processus de libération du centre et

1 Laye, Camara. *L'enfant noir*. Paris : Plon, 1953. Il s'agit du roman autobiographique où le narrateur raconte son enfance dans un village africain qui demeure intact de la colonisation (au sens de l'aliénation culturelle et identitaire), jusqu'au moment où le protagoniste, garçon récemment initié, doit partir en France pour entamer ses études. Dès cet instant, son attitude envers son entourage se transforme et lui devient au moins partiellement étranger. La présence physique du colonisateur européen est de moindre importance. La lutte intérieure entre l'appartenance à la famille et à ses traditions et le désir de s'approcher culturellement du colonisateur prévaut dans l'histoire contre la description de l'influence directe du colonisateur.

2 Déjà le terme francophone est de plus en plus problématisé, par exemple Ngũgĩ wa Thiong'o, écrivain kenyan, préfère au terme « francophone » la dénomination « europhone », soulignant la liaison des littératures subsahariennes avec la culture occidentale.

3 Stanislas Adotevi, philosophe béninois, dans son essai de 1970 présente une des premières critiques les plus complexes de la négritude. Les autres vont suivre, entre autres lauréat du prix Nobel de la littérature, Wole Soyinka, Nigérien. Ils mettent en question la volonté de se différencier de l'Occident au moyen des caractéristiques que des critiques définissent essentialistes.

4 Léopold Sédar Senghor répondit que « l'art n'a pas de parti », en se mettant du côté de la liberté d'expression de l'écrivain (Senghor 1964 : 159).



ainsi de disparition de la notion de périphérie, lutte qu'ils ont lancée, n'est point clos par leur entrée dans les cercles littéraires français.

Malgré leur désapprobation du centre, autrement dit de la métropole coloniale, les auteurs subsahariens demeurent attachés au réseau éditorial, au système de distribution et de promotion de la France. La politique coloniale ne leur permettait pas, systématiquement et continuellement, d'établir dans les colonies un milieu littéraire indépendant qui faciliterait ou rendrait même possible la sortie de la dichotomie exaspérée entre la périphérie et le centre. Cette pratique favorisant uniquement l'évolution intellectuelle basée sur les soi-disants bienfaits de la métropole faisait partie indéniable de l'assimilationnisme colonial français. Les liens d'attachement culturel demeurent importants et continuent à modeler cette production qui devrait se conformer à la tendance littéraire métropolitaine. L'absence de maisons d'édition subsahariennes, le manque, contrôlé par l'administration, de diplômés africains ou la situation économique volontairement maintenue difficile sont les aspects qui ont rendu la création du champ littéraire subsaharien impossible. Ce statu quo favorisait au contraire le renforcement artificiel et forcé de la dépendance au centre, soutenue par l'image de la mission civilisatrice *white man's burden* que les colonisateurs transmettaient avec leurs valeurs considérées inconditionnellement comme universelles. À cause de l'enseignement imposé, les auteurs ont été obligés de les intérioriser, ce qui se reflète également dans leur production. Ce contexte hostile maintient le champ des littératures subsahariennes entre deux espaces culturels francophones et français (en prenant en considération que l'espace francophone est continuellement mis en doute par certains auteurs subsahariens).

## Le modèle gravitationnel

Ce modèle basé sur la prémisse de l'existence de l'effet de la dichotomie relationnelle explicite (politique assimilationniste), du fonctionnement des animosités inter-sociales implicites (conséquences de l'assimilation) et en même temps sur l'influence culturelle bilatérale incontournable mais déséquilibrée (imposition des valeurs) est applicable dans un environnement où l'ensemble sociétal se divise – souvent historiquement, politiquement et identitairement – en deux parties. Une de ces deux parties est dominante et l'autre, pour des raisons différentes (économiques ou technologiques), est dominée et dépendante. Ce modèle qui tend à expliquer l'inégalité dans le processus de la compréhension des provenances géographiques et culturelles peut être appliqué non seulement à la littérature, mais aussi à l'économie, au tourisme et à d'autres domaines. Dans le cas de la littérature, ce modèle explique les relations disproportionnées (en décrivant la source du déséquilibre) qui définissent le statut des écrivains de la périphérie, mais, en même temps, il met en évidence ceux du centre, leurs identités étant subordonnées à leur provenance. Il démontre comment le statut des auteurs du centre piédestalisés et maintenus dans le statu quo force les auteurs de la périphérie à s'adapter continuellement en se conformant aux tendances littéraires de la métropole. Les auteurs de la périphéries perdent ainsi leurs caractéristiques qui en effet n'ont pas la liberté de s'enraciner dans leurs expressions. Leur empreinte personnelle ne se consolide pas dans leur écriture qui – pour trouver sa place marginale et marginalisée dans le centre – s'occulte ou plutôt s'auto-homogénéise pour devenir semblable à celle des auteurs reconnus par/dans le centre. Pourtant lorsqu'ils tentent de se forger une place propre à leur production,

le centre les stigmatise comme des auteurs subversifs. Ce qui les différencie souvent des auteurs de la métropole ce sont les thèmes abordés qui reflètent leurs réalités. Leur attribution personnelle est sans cesse jugée par rapport à leur capacité d'enrichir les manifestations culturelles du centre et non pas de la périphérie<sup>5</sup>.

Le principe de ce modèle consiste en pivotage constant de la périphérie autour du centre. Les circonstances (dans notre cas, il s'agit des politiques coloniales) soutiennent l'impossibilité de la décentralisation et de la déperiphérisation. Ce mouvement métaphorique est causé et continuellement perpétué par deux forces, à savoir centripète et centrifuge. La première attache la périphérie, autrement dit les auteurs subsahariens, au centre (par la langue d'expression, la possibilité de la publication, etc.) et la deuxième les repousse (au moyen de leur différenciation des auteurs français et la catégorisation ou bien la stigmatisation). Il est important de souligner que ces deux forces sont consciemment exercées par le centre qui ainsi soumet la périphérie à son réseau de pouvoirs, d'influences et de hiérarchisation. Ce processus de la déperiphérisation est particulièrement pertinent à étudier dans les cas des littératures subsahariennes publiées en France avant et juste après la décolonisation. Le centre (la métropole) était présenté comme l'idéal à imiter, tactique propre à la politique de l'assimilation imposée et exercée dans les colonies françaises en Afrique avec l'établissement du système scolaire basé sur la langue française (on peut caractériser de la même manière les politiques coloniales au Congo belge, par exemple). L'assimilationnisme a développé et approfondi une dépendance aliénante par rapport au centre qui était au fur et à mesure ancré comme l'image du seul et unique moyen de développement personnel pour le peuple colonisé, ou au moins pour une partie sélectionnée.

Le détachement des auteurs subsahariens du centre semble, même des décennies après la décolonisation, quasi impossible<sup>6</sup>. Dans le cas de ces auteurs, la force centripète représente la volonté de se faire reconnaître dans les cercles littéraires français. À l'époque qui a précédé les indépendances, il n'y avait simplement pas de cercles littéraires subsahariens fonctionnant indépendamment du centre colonial, au moins dans la partie francophone. Ensuite, il s'agit de l'importance du centre qui relève du caractère matériel, à savoir avant tout les maisons d'édition. Et bien sûr, cette force repose sur la langue française qui est la langue littéraire majeure de la partie de l'Afrique subsaharienne où le français a le statut de langue officielle, souvent unique. En ce qui concerne la force centrifuge, elle exerce son pouvoir pour stigmatiser l'origine des auteurs subsahariens pour qu'ils ne soient pas considérés comme français. Cette force souligne la distance

5 L'exemple pourrait être la préface d'André Breton du *Cahier d'un retour au pays natal* (édition bilingue de 1947), du Martiniquais Aimé Césaire, où le surréaliste parisien souligne la façon inouïe avec laquelle l'auteur module la langue française. Ou bien le premier roman, *Les Soleils des indépendances* (1968), de l'Ivoirien Amadou Kourouma dont la langue d'expression, le français traduit mot à mot du malinké, fait résonner les critiques littéraires du centre. Au départ, ce roman a été refusé par les maisons d'éditions françaises, en conséquence, Kourouma l'envoie à Montréal, où le roman reçoit une critique positive.

6 Nous sommes conscient des tendances modernes qui nient l'existence du centre et de la périphérie existant en relation agonistique : afropéanisme, littérature-monde en français, conviction que la langue française est en fait une des langues africaines. Pourtant, il s'agit de théories et d'attitudes du vingt-et-unième siècle. En 1983, dans l'émission de la télévision publique française, *Apostrophes*, l'auteur camerounais Mongo Beti affirme que le français est une langue imposée et non pas sa langue maternelle. Selon Beti le français représente pour un Subsaharien « une excessive dépendance ». Cela a été prononcé lors de l'épisode d'*Apostrophes* intitulé *La langue française n'est pas xénophobe*. En conséquence, plus de 20 ans après la décolonisation, la langue française demeure la langue du colonisateur, au moins pour une partie d'auteurs venus d'anciennes colonies. Mais évidemment, les opinions d'aujourd'hui varient d'une manière importante.



que la littérature nationale française, très estimée, maintient par rapport à la production francophone. Cette force nous intéressera dans la sous-partie suivante. Le modèle gravitationnel est passé inévitablement par plusieurs étapes depuis la publication des premières œuvres littéraires subsahariennes en français jusqu'au vingt-et-unième siècle, il est devenu même caduc, mais la dépendance demeure toujours présente, étudiée, questionnée et monitorée.

## Être accepté ou se différencier ? Deux forces de la dépendance à la métropole

Il est compliqué de donner une réponse claire à la question concernant la véritable place des littératures subsahariennes d'expression française. Publiées en France, abordant un tabou concernant le fonctionnement du monde des auteurs, elles avaient pour thème la lutte des classes marginalisées. Il s'agissait de personnages de colonisés vivant dans la servitude ou d'étudiants et de travailleurs subsahariens en France faisant face au racisme, aux idées reçues sur leur couleur de peau. Jusqu'à la décolonisation, le public français n'avait qu'un accès limité aux informations sérieuses concernant les pratiques coloniales. Le premier témoignage public fut le journal d'André Gide, *Voyage au Congo* (1927, Gallimard), dans lequel l'auteur français décrivait le comportement des Français dans les colonies et le traitement inhumain assigné aux colonisés<sup>7</sup>. Nous voudrions citer également les six volumes<sup>8</sup> de *Histoire des colonies françaises et de l'expansion française dans le monde* qui parurent au début des années 30 sous la direction de deux historiens français Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau. Dans leurs textes qui étudient l'ensemble des territoires de l'empire colonial français, les auteurs s'attaquent aux pratiques des colonisateurs. Pourtant, cette grande œuvre historique semble être inconnu du public et aujourd'hui demeure quasiment introuvable ou inaccessible. Plus tard, le premier acte véritablement anticolonial marquant fut le court-métrage de René Vautier, *Afrique 50*. Saisi et interdit par le gouvernement français (censuré jusqu'en 1996<sup>9</sup>), ce document fut diffusé en France clandestinement et, en conséquence, son réalisateur fut condamné à un an de prison<sup>10</sup>.

Dans ce contexte de presque ignorance de la réalité coloniale (construite sous la surveillance stricte du gouvernement français), apparaissent les littératures subsahariennes anticoloniales, inclassables tant par le thème abordé que par leur provenance. Elles rompent l'unité de ladite

7 L'année suivante, André Gide publie *Le retour du Tchad* (1928, Gallimard), où il raconte la fin de son voyage africain.

8 Le quatrième volume parle de la colonisation en Afrique subsaharienne. D'après le catalogue en ligne, ce volume ne se trouve pas dans la Bibliothèque nationale française.

9 Ce n'était pas, malheureusement, la dernière affaire de la censure en France. En 1953, Chris Marker, Alain Resnais et Ghislain Cloquet réalisèrent un court-métrage documentaire, *Les statues meurent aussi*, qui fut interdit pendant 11 ans, pour des raisons non spécifiées. Cet ouvrage dépeint comment le monde occidental traite l'art de l'Afrique subsaharienne ce qui reflète l'attitude du colonisateur envers le colonisé. Le ton anticolonialiste est facilement repérable.

10 René Vautier confirme dans un entretien (accessible en ligne [https://www.lemonde.fr/culture/article/2007/08/24/rene-vautier-je-filme-ce-que-je-vois-ce-que-je-sais-ce-qui-est-vrai\\_947259\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2007/08/24/rene-vautier-je-filme-ce-que-je-vois-ce-que-je-sais-ce-qui-est-vrai_947259_3246.html)) qu'à peu près un million de spectateurs virent cette dénonciation virulente de la colonisation française avant qu'il soit définitivement retiré de la circulation. En 1996, après presque un demi-siècle de censure, le Ministère des Affaires étrangères a donné une copie de son film à René Vautier avec les mots suivants : « pour montrer que, dès 1950, il y avait en France un courant anticolonialiste prononcé ». La citation est tirée d'un entretien avec Vautier consultable en ligne : [https://www.jstor.org/stable/24431149?seq=4#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/24431149?seq=4#metadata_info_tab_contents).

littérature nationale française, ce qui perturbe son champ littéraire. Avant la décolonisation, il n'était pas envisageable de parler de littératures nationales en ce qui concerne la production des auteurs subsahariens. Ils étaient des colonisés, des habitants de l'empire colonial français, donc des sujets coloniaux de la France, et non pas des citoyens de la France métropolitaine<sup>11</sup>, autrement dit, ils étaient des auxiliaires partiellement assimilés, toujours distincts. Les littératures subsahariennes ne formaient pas de productions nationales, leurs auteurs étant privés de l'utilisation et de l'édition dans leurs langues maternelles. Ces littératures ne pouvaient pas non plus s'attribuer la mémoire collective des habitants de leurs pays nats dont les histoires avaient été systématiquement occultées. En conséquence, la position de ces littératures était dès la première publication incertaine et difficilement saisissable. Il s'agissait de la littérature d'une minorité (soit des étudiants subsahariens réalisant leurs parcours d'études supérieures en France, soit une partie de la population de l'empire que la majorité des Français ne connaissaient que superficiellement). De plus, dans le plus grand nombre de cas, ces auteurs ont abordé un thème controversé pour l'époque coloniale qui mettait en doute non seulement la présence physique des colonisateurs dans les colonies mais également la mission civilisatrice qui représentait une des publicités les plus importantes de l'entreprise coloniale et faisait à cette époque partie du patriotisme français.

Cette situation déracinante qui ne leur permet ni de s'ancrer entièrement ni de s'établir dans les cercles littéraires français prédétermine cette génération d'auteurs à une existence entre deux forces antagonistes. Comme ils ne sont pas unanimement considérés en tant qu'auteurs français, on cherche à souligner les éléments qui les démarquent de la production de leurs contemporains français. La seule possibilité de se rendre visible aux yeux des critiques littéraires ou des lecteurs, ou de sortir de la lecture exotisante, est de se démarquer ou de se fondre. Il semble que le contexte culturel d'où le protagoniste provient différencie ces auteurs, néanmoins la langue française et la forme romanesque les rapprochent des auteurs de la métropole. Ces facteurs continuent de les stigmatiser et les étiqueter. Pourtant, il ne faut pas figer les auteurs subsahariens anticoloniaux uniquement dans cette lutte pour la reconnaissance de la part de la métropole et des auteurs français de souche. En décrivant la situation généralement occultée au niveau non seulement du peuple mais également au niveau étatique, ils s'inscrivent dans ce que nous appelons la littérature engagée. En conséquence, il faut connaître son contexte pour pouvoir la comprendre.

## La scolarisation coloniale. La prédestination de nouvelles élites subsahariennes

Pour mieux situer ce problème pouvant être éclairé par l'application du modèle gravitationnel, il faut aborder le thème de la politique assimilationniste pratiquée dans les colonies subsahariennes appartenant à la France. Depuis la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la France coloniale établissait les écoles laïques ou bien missionnaires dans ses colonies pour propager ses valeurs

11 En 1916, les habitants des Quatre communes du Sénégal obtinrent la pleine citoyenneté française, les autres ressortissants de l'Afrique française étaient soumis au Code de l'indigénat jusqu'à l'adoption de la Loi Lamine Guèye en 1946 et ensuite de la Loi-cadre Defferre en 1956. Ces changements de statut du colonisé résultent en création de premières élites subsahariennes dans le cadre politique.



dites universelles, pour éduquer les sociétés appelées autochtones, indigènes ou locales au niveau de la civilisation occidentale. Cette image de la nécessité de désafricaniser<sup>12</sup> les Subsahariens, processus inévitable pour les peuples dits arriérés, était centrale pour maintenir le soutien du public français à la cause coloniale. Cette image du bienfait colonial, et non pas de l'exploitation impériale, devait renforcer le sentiment national parmi les Français. Les réussites coloniales représentaient les succès de la patrie métropolitaine. Le prestige de l'empire colonial s'inscrivait dans le retentissement non seulement politique ou social mais aussi culturel du pays colonisateur. L'expansion de la culture française en Afrique colonisée renforçait l'importance de la France au niveau international.

Dans le cas des lettres subsahariennes écrites en français, l'éducation coloniale joue un rôle primordial dans l'établissement des relations périphérie-centre. La France (et aussi la Belgique) pratiquait la politique culturelle et linguistique stricte de l'assimilation dans leurs colonies. L'intégralité des auteurs subsahariens de langue française, qui publièrent avant la décolonisation, furent formés dans ce système. Les colonisés étaient exposés à la scolarisation française, concentrée sur la culture, l'histoire, la géographie françaises (éventuellement belges). L'environnement subsaharien et son contexte n'étaient pas pris en considération devenant fatalement insignifiants. Le but primordial était de séparer une partie de la génération des jeunes de leur système de valeurs lié à leurs familles, villages, villes, sociétés en général. Ces évolués, comme l'on les appelait à l'époque, devaient ressembler aux idéaux de l'Occident, inventés et présentés par le colonisateur. Cette image glorieuse, inaccessible, exaltait l'homme blanc (il suffit d'observer les affiches de la propagande coloniale<sup>13</sup>). Il fallait élever les colonisés au niveau de la civilisation européenne, soulignant ainsi son importance pour le progrès humain. Pourtant les évolués continuaient à être traités comme des colonisés, peuple subordonné et inférieur, ce qui se reflète dans les romans anticoloniaux où le racisme est un des thèmes principaux. Il suffit de regarder les films documentaires de Gérard De Boe, tournés au Congo belge et propageant une image du développement du peuple noir suite aux efforts du colonisateur<sup>14</sup>. En fait, il s'agit de la propagande coloniale qui occulte entre autres la vérité que très peu de colonisés furent scolarisés<sup>15</sup>, juste le pourcentage nécessaire pour pourvoir les postes de deuxième ordre dans l'administration coloniale.

La scolarisation coloniale, centrée sur la transmission de la docilité, de l'obéissance et de l'amour pathologique pour la France, représentait les fondements de la maîtrise de l'espace où se réalisait la rééducation des colonisés. Elle formait en même temps les futures élites intellectuelles

12 Il ne s'agit pas d'un terme officiel, nous nous permettons de l'utiliser dans ce travail. Son étendu sémantique sera pas par pas expliqué dans la suite de ce texte. De notre point de vue, ce processus est centré avant tout sur la langue et l'histoire.

13 Pour en savoir davantage, veuillez voir l'article de Pascal Blanchard de 2001. Comme le titre l'indique, Blanchard, historien français de la colonisation, explique comment les colonisés et les colonisateurs représentent cette rencontre fatalement déséquilibrée entre l'inférieur et le supérieur.

14 Les courts-métrages soi-disant documentaires sont par exemple *L'élite noire de demain*, 1950, *Bakuba*, 1952 ou *En 50 ans*, 1958.

15 Cette constatation s'applique également aux colonies françaises. Maurice Delafosse, administrateur colonial et entre autres ethnologue français, écrivit ceci : *Entendons-nous bien je veux dire à la mentalité et à l'état de civilisation de la masse et non à la mentalité et à l'état de civilisation d'une élite qui, si elle est indigène par son origine, a cessé de l'être du fait de son incorporation à la civilisation européenne.* (Delafosse 1918 : 5). Delafosse met clairement en contradiction la masse et une élite.



dont une partie se révoltera contre la métropole. Nous voudrions mentionner deux exemples d'institutions scolaires qui illustrent le processus de la prétendue humanisation du colonisé. Le premier est l'École des otages de Saint-Louis, fondée en 1855 (de semblables institutions furent établies à Kita au Soudan français, à Kayes au Mali, etc.). L'École des otages était un établissement où les fils des notables des villages colonisés étaient francisés et, le cas échéant<sup>16</sup>, pouvaient se transformer en vrais otages<sup>17</sup>. Pour donner un exemple concret de la dépendance de l'intellectuel colonisé, nous pouvons citer l'ancien élève de cet établissement, un des premiers historiographe sénégalais, Yoro Dyao (1847–1919), fils du chef d'une région sénégalaise qui devint l'auxiliaire de l'administration coloniale. Il publia en 1864, dans une revue française fondée à Saint-Louis<sup>18</sup>, son œuvre majeure, *Histoire des damels du Kajoor*, retraçant la sagesse, les connaissances et l'histoire des Wolofs. Il est évident que depuis cette première génération d'intellectuels subsahariens, au sens européen, le cercle vicieux dans lequel entrèrent les générations futures se referme : l'étudiant francisé devient la voix de son pays narrant son histoire en langue des colonisateurs tout en étant publié dans la métropole ou dans l'institution fondée par le colonisateur.

L'autre exemple concerne l'École normale William-Ponty établie par l'administration coloniale en 1903 à Saint-Louis, qui deviendra le symbole du prestige de l'éducation française enracinée désormais en Afrique-Occidentale française<sup>19</sup>. Le nom de cette institution indique son caractère. Amédée William Merlaud-Ponty (1866–1915) était administrateur colonial français et gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française. Que cette école supérieure porte son nom renforce sa caractéristique métropolisante. Pourtant, les diplômés de l'École normale William Ponty participaient largement à la libération des futurs pays subsahariens. Nous donnerons un exemple parlant : l'indépendantiste camerounais Félix-Roland Moumié (1925–1960) qui lutait avec Ruben Um Nyobè pour l'indépendance du Cameroun. Il fut probablement empoisonné par le service de renseignement extérieur français à Genève. L'assassin ne fut jamais identifié.

Parmi les pontins, on trouve également de futurs écrivains : le Béninois Paul Hazoumé (1890–1980), le Malien Fily Dabo Sissoko (1900–1964), le Nigérien Boubou Hama (1906–1982), les Sénégalais Abdoulaye Sadi (1910–1961)<sup>20</sup> et Ousmane Socé Diop (1911–1973), le Voltaïque Nazi Boni (1912–1969) ou l'Ivoirien Bernard Binlin Dadié (1916–2019)<sup>21</sup>. Diop et Dadié sont devenus des littéraires influents dont les œuvres se sont inscrites dans l'histoire des littératures subsahariennes (et pas seulement francophones). De plus, ces hommes de lettres (sauf Sadi qui était enseignant) ont conjugué les carrières littéraire et politique. Jusqu'aujourd'hui, cette école est considérée comme prestigieuse et représente le moyen de la socialisation. En conséquence, même si au

16 Le cas où leurs pères se révoltèrent contre la colonisation.

17 Cette institution formatrice fut nommée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle Collège des fils de chefs et d'interprètes. Le nom perd sa violence et devient plus neutre mais sa fonction demeure la même.

18 Il serait sûrement tentant de parler de la décentralisation dans ce cas, mais le bulletin était de provenance française et la ville de Saint-Louis fut construite par les Européens en 1659.

19 Il y a pourtant des exemples où les fils de notables sont envoyés à cette école par force. L'exemple parlant pourrait être Mathias Sorgho, homme politique de Haute-Volta, puis du Burkina-Faso. Pour plus d'informations, consultez l'article : <https://journals.openedition.org/cres/1504?lang=en>.

20 Abdoulaye Sadi devient le deuxième bachelier sénégalais.

21 Cette école coloniale élevait aussi de futurs chefs des états africains, l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, le Malien Modibo Keita ou le Sénégalais Abdoulaye Wade.



départ cette institution devait servir d'outil majeur au processus de dégradation systématique de l'image de soi appartenant à un groupe ethnique subsaharien, elle donnait naissance à divers éléments libérateurs : socio-culturel, politique, local, national ou international.

Citons également les écoles missionnaires et laïques qui avaient en commun l'interdiction des langues qu'on appelait à l'époque nègres, c'est-à-dire les langues maternelles des étudiants. Ceux-ci étaient contraints de parler français sur le sol de l'école. S'ils prononçaient un seul mot dans leur langue, ils étaient punis, soit physiquement soit par le symbole de la honte<sup>22</sup>. Ces pratiques employées dans l'ensemble des colonies françaises en Afrique devaient inévitablement attacher cette nouvelle élite subsaharienne au centre en semant dans leur perception de soi une distance socio-culturelle envers le style et la perception de vie de leurs parents. L'écrasante majorité des écrivains subsahariens nés avant la décolonisation ont été scolarisés dans ce système restrictif qui influençait d'une manière réfléchie et préméditée le processus de la prise de conscience de soi chez les jeunes colonisés<sup>23</sup>. En imposant ainsi l'image salvatrice du centre, le colonisateur réussissait à déséquilibrer le sens de l'appartenance, ce qui se reflète dans leurs œuvres. On trouve d'autres types de scolarisation en Afrique subsaharienne francophone, par exemple, l'enseignement oral ou les écoles coraniques (transmettant la connaissance religieuse de l'islam), mais les informations qui les concernent sont très fragmentaires, voire absentes.

## L'application du modèle gravitationnel aux prix littéraires

Cette dernière sous-partie se concentrera sur un élément qui continue à modeler la renommée des littératures subsahariennes francophones. À l'époque, débattue ici, nous retrouvons un aspect métalittéraire qui intensifiait l'impact de ces deux forces antagoniques qui maintenaient ces littératures dans la relation marginalisante périphérie/centre et francophone/français. Nous citerons quatre romans couronnés par les prix littéraires métropolitains dans les années précédant la décolonisation<sup>24</sup> en soulignant le contexte de ces ouvrages et leur importance. Le premier, non-africain quant aux origines de l'auteur, et pourtant un exemple parlant, est dû à l'auteur martiniquais, René Maran, précurseur des littératures subsahariennes vivant une grande partie de sa vie dans les colonies françaises en Afrique<sup>25</sup>. Son premier roman, *Batouala, véritable roman nègre* (1921), s'est vu décerner l'année suivante le prestigieux prix Goncourt. Premier Français noir qui a impressionné le jury de ce prix littéraire, Maran a connu ensuite une reconnaissance internationale. Le roman a été rapidement traduit en plusieurs langues, entre autres en tchèque,

22 Pour en savoir plus sur le symbole de la honte, veuillez voir l'entretien avec l'écrivain et dramaturge congolais Sony About Tansi (1947–1995), réalisé en 1989 par Dominique Papon et Michel Toutain pendant le Festival international des Francophonies : <https://www.youtube.com/watch?v=f7t-2kkQGgo>.

23 En ce qui concerne le corpus des écrivains anticoloniaux, seul le Sénégalais Ousmane Sembène ne passa pas par le système scolaire français (il fréquenta l'école coranique et ensuite plusieurs écoles coloniales d'où il fut successivement exclu. À l'âge adulte, en 1962, il entra à l'université moscovite. Pourtant, il expérimenta le désaccord intérieur de sa langue maternelle, le wolof, et du français. Il n'écrivit qu'en français tandis qu'à partir de son deuxième long-métrage (*Mandabi*, 1968), le français cède la place à sa langue nationale du Sénégal.

24 Après la décolonisation, plusieurs auteurs de notre corpus se virent décernés le Grand Prix littéraire d'Afrique noire, à savoir Aké Loba (1961), Cheikh Hamidou Kane (1962), Bernard Dadié (1965) et Olympe Bhély-Quenum (1966).

25 À partir de 1912, il fut embauché dans l'administration de la colonie française en Oubangui-Chari.

par Jaromíra Hüttlová en 1923. Le deuxième exemple ne fait pas non plus partie de notre corpus, mais nous tenons à le mentionner brièvement, car il est le témoignage de cette tendance à relier les générations des auteurs subsahariens au centre. Il s'agit du géant des littératures subsahariennes, déjà mentionné, l'auteur béninois Paul Hazoumé. En 1938, il a publié son *Dogucimi*, roman historique. L'Académie française, en appréciant la qualité stylistique du texte, a décidé de lui attribuer son Prix de la langue française l'année suivante. Il est évident que l'on n'a voulu aucunement nuire à l'auteur, pourtant notons que cet ouvrage défini par l'auteur comme une étude ethnologique ne parle pas de la colonisation, mais décrit la vie quotidienne au royaume d'Abomey (aujourd'hui la République du Bénin).

Les deux exemples suivants appartiennent à la génération des romanciers qui ont soulevé la vague des pensées anticoloniales dont nous avons déjà parlé. Il s'agit de Camara Laye et de Mongo Beti. Le premier a reçu le Prix Charles Veillon, prix suisse international que l'on attribuait aux auteurs dont les ouvrages participaient culturellement au dépassement des différences qui divisaient l'Europe. En conséquence, Laye a été rangé parmi les littéraires devant aider d'une certaine manière à adoucir les tensions qui secouaient l'Europe. Camara Laye est sans discussion un des auteurs subsahariens francophones les plus connus, malgré l'échange culturel avec Beti. Ce dernier, dont le roman *Mission terminée* (1957) a été couronné par le prix Sainte-Beuve en 1958, est considéré comme l'auteur subsaharien le plus révolté contre toutes sortes d'oppressions (le colonialisme, le néocolonialisme ou les régimes politiques camerounais). Il est donc important de noter qu'à la différence de ses deux romans publiés avant *Mission terminée*, à savoir *Ville cruelle* et *Le Pauvre Christ de Bomba*, cet ouvrage ne décrit pas, à la première lecture, la colonisation mais plutôt la hiérarchie sociale traditionnelle subsaharienne. Ce système est, aux yeux du protagoniste, plutôt pétrifié et ne répond pas à la nécessité de liberté de chaque individu, au contraire il la limite. En plus, la présence physique du colonisateur ne joue aucun rôle, toute l'histoire se déroule au sein d'une société de colonisés. Mais si le lecteur est familiarisé avec le modèle gravitationnel, il comprend rapidement que ce roman peut être perçu comme une critique virulente de l'assimilationnisme colonial (point de vue sur la scolarisation coloniale qui répond à la description que nous avons donnée plus haut). Il est impossible d'affirmer que ce roman particulier a été décoré pour cette raison. Notons toutefois que Mongo Beti ne fut plus jamais couronné par un prix littéraire européen.

Les prix décernés aux auteurs francophones (pas seulement des pays africains) continuent d'exercer un certain pouvoir sur l'établissement des canons littéraires. Prenons un exemple éloquent, le Grand prix littéraire d'Afrique noire créé en 1961. Son but était, dès le début, de promouvoir « les écrivains de langue française originaires de l'Afrique subsaharienne, ou [...] un ouvrage concernant cette zone géographique »<sup>26</sup>. Pourtant bien avant, déjà en 1926, ce prix portait un nom plus discutable, *Prix des colonies*. Il s'agissait d'un prix attribué aux auteurs coloniaux (autrement dit, aux écrivains colonisateurs) dont les œuvres abordaient de différentes manières le continent africain<sup>27</sup>. Il n'est pas indispensable d'expliquer pourquoi la transformation

26 Pour les informations supplémentaires, veuillez visiter le site officiel : <http://adelf.info/2019/11/30/grand-prix-litteraire-dafrique-noire/>.

27 Le Grand Prix littéraire d'Afrique noire est aussi nommé « Goncourt africain » ou encore « Goncourt noir ». Le rapprochement avec le célèbre prix littéraire français et la détermination de couleur ou de géographie souligne clairement l'influence que le prestige français exerce sur les cercles littéraires.



du nom de ce prix intervint après les indépendances. Pourtant son histoire coloniale se reflète dans certains aspects qui y restent liés. Sa remise se tenait, au moins jusqu'en 2014, dans différentes institutions parisiennes. Nous ne voulons pas ainsi attribuer à ce prix certaines tendances néocoloniales. Il nous paraît pourtant important de souligner la centralisation qui continue d'être exercée (avec les meilleures intentions) sur les littératures subsahariennes francophones. En outre, un peu plus d'un cinquième des auteurs couronnés ont été publiés dans les maisons d'éditions situées dans les pays africains (information valable pour l'année 2020). Sauf quelques exceptions publiées en Suisse, le reste appartient au réseau éditorial français.

Une des caractéristiques des prix littéraires qui profitent de la reconnaissance mondiale (entre autres les Goncourt et Renaudot en France) est donc la capacité de hausser l'ouvrage décerné au niveau du corpus littéraire universel. En conséquence, le Grand prix littéraire d'Afrique noire, prix le plus prestigieux attribué aux auteurs subsahariens, établit le corpus des classiques des littératures subsahariennes. Il s'agit pourtant, comme nous l'avons vu, d'auteurs qui ne sont pas dans leur majorité publiés dans leurs pays d'origine. Pour l'indépendance des littératures subsahariennes, il faudrait autonomiser, autrement dit décentraliser, les institutions littéraires, par exemple les prix. Mongo Beti, dans son entretien avec André Djiffack (Beti 2007b : 233-234), souligne la nécessité de créer des prix littéraires africains sans lesquels les auteurs africains ne cesseront d'être dépendants de l'ancienne métropole coloniale. Avant la décolonisation, ils étaient sans exception formés par le système colonial. Après la décolonisation, l'ancienne métropole forme au moins partiellement le corpus de ces littératures.

## Conclusion

Les politiques coloniales d'assimilation eurent du succès, la preuve en est que jusqu'aujourd'hui, les critiques littéraires et les académiciens se questionnent sur la place des auteurs subsahariens par rapport aux auteurs français. On continue de négocier la dénomination commune de ces auteurs au sein des discussions littéraires ou des librairies françaises. On remet en question la création des éditions réservées aux auteurs africains : *Encres Noirs*, *Lettres africaines* etc. Par ailleurs, notons un nombre important d'articles parus en 2006, qui reflètent avec curiosité, fierté ou surprise le fait que plusieurs écrivains et écrivaines d'origine africaine ont été couronnés par les prix littéraires français. Ces articles célébraient l'ouverture du marché littéraire en France et la réussite de ces auteurs à conquérir les critiques françaises. En effet, tous ces articles ne font que rouvrir, probablement de façon involontaire, la plaie dont la guérison dépendait de la compréhension du modèle gravitationnel et ainsi de la décentralisation et de la déphérisation des littératures françaises et francophones.

Dans le cadre des politiques assimilationnistes françaises, en dehors de la domination juridique qui modifiait entre autres la compréhension du comportement légal/illégal au cœur des sociétés de colonisés, on relève la supériorité culturelle occidentale qui réorientait systématiquement les points de repères moraux, intellectuels, artistiques, politiques et historiques des nouvelles élites subsahariennes coloniales. Celles-ci sont ainsi prédéterminées à dépendre du centre, ce qui se reflète dans les romans de notre corpus. L'établissement de ces politiques était avant tout institutionnel (aux niveaux scolaire et administratif). Les élites africaines, entre autres les

auteurs de notre corpus, ont été exposées à ce processus d'aliénation qui a suscité par la suite la vague anticoloniale. La conséquence en est paradoxale, car l'imposition de la hiérarchie sociétale a créé l'attachement interdisciplinaire au centre colonial, autrement dit est devenue la raison du cloisonnement dans l'infériorité des élites colonisées. Il n'est pourtant pas possible de traiter les littératures subsahariennes de la période coloniale comme un ensemble d'auteurs engagés qui ne décriraient que les différences par rapport à la métropole ou à la littérature nationale française. Ils ne donnent pas seulement une image d'une lutte anticoloniale explicite ni ne décrivent une guérilla contre les colonisateurs, ne cherchant pas à la provoquer. Il s'agit plutôt de montrer la colonisation au deuxième degré, propagation de l'Occident ou plutôt de la France seule en tant que créatrice de valeurs universelles. Soulignons que notre conclusion concerne les auteurs des années 1950 qui luttèrent contre les normes imposées. Pourtant, avec la décolonisation et avec la création des États africains indépendants, la situation se transforme également, le contexte de ces problèmes change :

[...] j'ai voulu ne pas faire comme Camara Laye et tant d'autres romanciers noirs ou auteurs de récits noirs chez qui on ne voit que du folklore : description de mœurs, répétitions de proverbes ou de choses comme ça qui toutes se conjuguent pour donner de nous une image de grands enfants. Voilà pourquoi j'ai créé des personnages dans un milieu culturel assez dépouillé et dans un climat assez pauvre. Ce qui fait que je reconnais maintenant que ce n'était pas la meilleure position. Par conséquent, dans mon prochain roman, [...], j'essaie de remédier un peu à cette façon de voir, en réintroduisant des éléments de la culture africaine, dans le but non de faire complaisant mais de faire prendre conscience aux Africains de leur oppression. (Beti 2007a : 181)

## Références bibliographiques

### Bibliographie primaire<sup>28</sup>

- Beti, M. (1954). *Ville cruelle*. Paris : Présence africaine.
- . (1956). *Le pauvre Christ de Bomba*. Paris : Laffont.
- . (1957). *Mission terminée*. Paris : Buchet/Chastel.
- Dadié, B. B. (1956). *Climbié*. Paris : Senghers.
- . (1959). *Un nègre à Paris*. Paris : Présence africaine.
- Kane, Ch. H. (1961). *L'aventure ambiguë*. Paris : Julliard.<sup>29</sup>
- Laye, C. (1953). *L'enfant noir*. Paris : Plon.
- Loba, A. (1960). *Kocoumbo, l'étudiant noir*. Paris : Flammarion.
- Malonga, J. (1953). *Cœur d'Aryenne*. Paris : Présence africaine.
- Oyono, F. (1956). *Une vie de boy*. Paris : Julliard.
- . (1956). *Le Vieux Nègre et la médaille*. Paris : Julliard.
- . (1960). *Chemin d'Europe*. Paris : Julliard.
- Sadjji, A. (1955). *Nini, la mulâtresse du Sénégal*. Paris : Présence Africaine.<sup>30</sup>
- . (1958). *Maimouna, petite fille noire*. Paris : Présence Africaine.
- Sembène, O. (1956). *Un Docker noir*. Paris : Debresse.
- . (1957). *Ô pays, mon beau peuple !*. Paris : Le Livre Contemporain.
- . (1960). *Les Bouts de bois de Dieu*. Paris : Le Livre Contemporain.

### Bibliographie secondaire<sup>31</sup>

- Alcandre, S. (1958). *Sauvage à Paris*. Paris : La Nef.<sup>32</sup>
- Ananou, D. (1955). *Le fils du fétiche*. Paris : Nouvelles Editions Latines.
- Beti, M. (1958). *Le Roi miraculé : chronique des Essazam*. Paris : Buchet/Chastel.
- Bhêly-Quénum, O. (1960). *Un Piège sans fin*. Paris : Stock.
- Issa, I. (1959). *Grandes eaux noires*. Paris : Scorpion.
- Laye, C. (1954). *Le regard du roi*. Paris : Plon.<sup>33</sup>
- Matip, B. (1956). *L'Afrique nous t'ignorons*. Paris : Présence africaine.

28 Ce sont les œuvres qui reflètent d'une manière critique la situation coloniale. Elles décrivent l'expérience du déracinement identitaire réalisé dans un environnement créé par la colonisation, basé sur les images idéalistes du centre.

29 Nous incluons ce roman dans le corpus des auteurs anticoloniaux, même s'il fut publié en 1961. En fait, ce texte fut écrit dans la première moitié des années cinquante, mais l'auteur cherchait la maison d'édition.

30 Il s'agit d'un roman sénégalais très peu remarqué, même si le personnage principal est une femme, ce qui est assez rare pour cette époque dans les littératures subsahariennes publiées en France. Le même commentaire s'applique au deuxième roman de cet auteur mentionné dans la bibliographie.

31 Ce sont les œuvres publiées dans la même décennie que les romans anticoloniaux mais qui ne s'engagent pas dans la dénonciation de la colonisation française.

32 Ce roman aborde la thématique de l'aliénation culturelle causée par la politique de l'assimilation, mais son auteur est guadeloupéen. Pour cette raison, nous le mentionnons dans la bibliographie secondaire.

33 Ce roman aborde définitivement la question coloniale en Afrique, pourtant son personnage principal est le colonisateur.

- Socé Diop, O. (1935). *Karim, roman sénégalais*. Paris : Nouvelle éditions latines.<sup>34</sup>  
 ————. (1937). *Mirages de Paris*. Paris : Nouvelle éditions latines.<sup>35</sup>

### Bibliographie tertiaire

- Adotevi, S. (1970). *Négritude et négrologues*. Paris : UGE/PLON.
- Beti, M. (1955). Afrique noire, littérature rose. *Présence africaine*, 1–2, avril-juillet, 133–140.
- . (2007a). *Le Rebelle I*. Paris : Gallimard.
- . (2007b). *Le Rebelle II*. Paris : Gallimard.
- . (2007c). *Le Rebelle III*. Paris : Gallimard.
- Blanchar, P. (2001). La représentation de l'indigène dans les affiches de propagande coloniale : entre concept républicain, fiction phobique et discours racialisant. *Hermès*, 149–168.
- Delafosse, M. (1918). De la participation des indigènes d'AOF administration directe. *La Dépêche coloniale*, 5 avril, 4–6.
- Macron, E. (2016). *Révolution. C'est notre combat pour la France*. Paris : XO Éditions.
- Senghor, L. S. (1964). *Liberté I*. Paris : Seuil.

34 Ce roman lui vaut le Grand prix littéraire d'Afrique occidentale (précurseur du Grand Prix littéraire d'Afrique noire avec le Grand Prix littéraire d'Afrique équatoriale) en 1947.

35 Les deux romans d'Ousmane Socé Diop abordent le thème ou plutôt la problématique coloniale (pour cette raison nous les incluons dans la bibliographie) mais cet auteur appartient à la génération précédente, celle de la négritude.



This work can be used in accordance with the Creative Commons BY-SA 4.0 International license terms and conditions (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>). This does not apply to works or elements (such as images or photographs) that are used in the work under a contractual license or exception or limitation to relevant rights.



